

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Tenues de Soirée Ethnique

---

**NOM/ PRENOM :**

**NOM ENTREPRISE :**

**SECTEUR D'ACTIVITE :**

**CONTACTS (Téléphone et emails) :**

**Cocher votre choix :**

- ☐ Kanak
- ☐ Métropolitain
- ☐ Tahitien
- ☐ Wallisien
- ☐ Vietnamien
- ☐ Chinois

- ☐ Indonésien
- ☐ Japonais
- ☐ Indiens Malabars
- ☐ Algérien
- ☐ Antillais
- ☐ Vanuatais

## **PRESENTATION DU THEME**

---

Depuis 2015, le comité Miss Nouvelle Calédonie offre la possibilité aux créateurs locaux de réaliser des créations pour l'élection Miss Nouvelle Calédonie. Pour se faire, il organise un concours de Créateurs (si intéressé(e) voir dossier « concours de créateurs 2018 »).

En 2018, pour la première fois, les créateurs sont également sollicités sur les défilés des candidates :

1. Tableau des 12 candidates en tenues de mariage représentatives des 12 ethnies qui ont construit l'histoire de la Nouvelle-Calédonie
2. Tableau des 4 finalistes en tenues de gala (si intéressé(e) voir dossier « Les finalistes »)

Cette année le Comité Miss Nouvelle Calédonie souhaite valoriser le métissage ethnique et culturel qui caractérise la richesse du pays.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET**

---

Concept de l'entreprise :

Description de la création (influence) :

Type de matières utilisées :

Autre :

## DESCRIPTION DE L'OFFRE

---

Apport différenciant et / ou innovant de votre concept :

Comment choisissez-vous vos matières premières (salons professionnels, entreprises textiles, magasins spécialisés, autres...) ?

Mode et lieux de fabrication :

Comment avez-vous eu connaissance du concours ? (plusieurs choix possibles)

- |                                                     |                                                 |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Site Internet              | <input type="checkbox"/> CMA                    |
| <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux : facebook | <input type="checkbox"/> Partenaires ? lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Réception e-mail/ courrier | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille       |
| <input type="checkbox"/> La Presse                  | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :     |
| <input type="checkbox"/> CCI                        |                                                 |

## DATES A RETENIR

|                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Présentation de croquis : avant le 15 juin 2018</b></p> <p><b>Dépôt de la Création finale : 20 Août 2018</b></p> <p><b>Election Miss Nouvelle Calédonie 2018 : 15 septembre 2018</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **CONTRAT D'ENGAGEMENT DES CREATEURS 2018 DÉFILÉS DES CANDIDATES à l'élection Miss Nouvelle-Calédonie 2018**

*La présente charte est ainsi rédigée pour permettre de consolider des relations cordiales et professionnelles avec les créateurs participant à l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2018. Il est aussi le référent des grands axes que chaque créateur devra respecter.*

### **Préambule**

Le Comité Miss Nouvelle-Calédonie est une association de type Loi 1901 et se situe en dehors de toutes idéologies philosophiques, religieuses ou politiques. Il est libre et indépendant. Ses activités sont à caractère social, culturel, artistique et humanitaire.

### **Article 1 - Vie associative et relations extérieures**

> Tout membre s'engage moralement à conserver un esprit associatif et collectif dans le respect de chacun.

> Afin de protéger le droit de l'image de chacun, toutes photographies ou vidéos prises à titre privé concernant le comité, la miss, les dauphines et les candidates, ne pourront être diffusées sans l'autorisation écrite du bureau.

### **Article 2 – Engagements du créateur**

Tous les créateurs, quelle que soit leur qualité, sont tenus d'assurer pleinement les fonctions ou les responsabilités qui leur seront confiées. Ils doivent être exemplaires afin d'assurer le bon fonctionnement et la réputation de l'association. Ils participent aux réunions à chaque fois qu'ils sont convoqués, en cas de force majeure, la participation via un mode de communication tel que SKYPE pourra être envisagée.

Le créateur s'engage à tenir informer le Comité Miss Nouvelle-Calédonie des évolutions de son travail en respect de la charte jointe en annexe.

Les créateurs s'engagent à fournir un croquis avec les matières qu'ils utiliseront **courant juin 2018 et un devis de conception et de réalisation de la ou des tenues.**

**TANT QUE LE COMITÉ MISS NOUVELLE-CALÉDONIE N'AURA PAS SIGNÉ LE DEVIS BON POUR ACCORD, LE CRÉATEUR NE DEVRA AUCUNEMENT ENTAMER LA RÉALISATION DE TOUTE TENUE.**

Il devra présenter au plus tard la ou les tenues finalisées le **20 Août 2018** et faire valider par le bureau du Comité Miss Nouvelle-Calédonie.

Les créateurs s'engagent à être présents le soir de **l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2018 le samedi 15 Septembre 2018** à l'Arène du Sud de Païta afin d'assurer la préparation et la présentation de leurs créations. Les créateurs s'engagent à pallier, sur place, tout défaut de fabrication en ayant un kit de retouche.

Aucune mise en valeur de la marque du créateur ne sera tolérée sur les tenues créées.

En cas d'impossibilité, il appartient au créateur empêché de prévenir et de donner pouvoir à un autre collaborateur à compétences égales.

Si toutefois l'engagement n'est pas respecté, le comité est susceptible de poursuivre ou de demander une indemnité pour non-respect de la clause.

### **Article 3 - Engagements du Comité Miss Nouvelle-Calédonie**

Le Comité Miss Nouvelle-Calédonie s'engage à valoriser l'ensemble des créateurs via ses actions de communication liées au pôle mode et créateurs.

Le Comité Miss Nouvelle-Calédonie s'engage à négocier avec son parrain média télévision, CALEDONIA, un temps d'antenne qui sera spécifiquement consacré aux coulisses des stylistes participant au tableau Créations de Miss NC 2018 en amont de la soirée d'élection.

Lors du passage des modèles, l'établissement ou l'atelier ou le nom du créateur ou de sa marque sera cité par le présentateur de la soirée.

Malgré les difficultés à mobiliser des fonds, le Comité Miss Nouvelle-Calédonie a provisionné en 2018 un budget pour la conception et la réalisation des tenues des défilés.

Le Comité Miss Nouvelle-Calédonie offre deux billets d'entrée non nominatifs aux créateurs sélectionnés pour assister en direct à l'élection Miss Nouvelle-Calédonie 2018.

### **Article 4 - Clauses de confidentialité**

Les créateurs s'engagent à conserver de la façon la plus stricte, la discrétion la plus absolue sur l'ensemble des renseignements recueillis à l'occasion de rencontres internes et externes concernant directement le Comité Miss Nouvelle-Calédonie.

Jusqu'à l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2018, le travail des créateurs se doit de rester totalement confidentiel.

Le non-respect de cette clause de confidentialité peut faire l'objet d'une convocation par le Bureau qui décidera de la suite à donner.

## CHARTRE DES CRÉATIONS 2018

### Contexte général :

Le Comité Miss Nouvelle-Calédonie organise l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2018 pour Miss France 2019, sur le thème du Métissage afin de valoriser les créateurs locaux et la diversité ethnique et culturelle calédonienne.

Cette année, le Comité Miss Nouvelle Calédonie souhaite s'engager dans une démarche d'économie circulaire. L'association met à disposition des créateurs un panel de tenues portées lors des précédentes élections de Miss Nouvelle-Calédonie qui pourront être entièrement démontées.

### Cahier des charges :

#### 1 / POUR LE DÉFILÉ DES 12 CANDIDATES EN TENUE DE SOIRÉE TRADITIONNELLE.

Le créateur choisit une parmi les 12 ethnies principales qui ont construit l'histoire de la Nouvelle-Calédonie :

|               |                  |
|---------------|------------------|
| Kanak         | Japonais         |
| Métropolitain | Indiens Malabars |
| Tahitien      | Algérien         |
| Wallisien     | Antillais        |
| Vietnamien    | Vanuatais        |
| Chinois       |                  |
| Indonésien    |                  |

- Le créateur réalise une robe type soirée/gala ethnique avec obligation de donner une touche actuelle/moderne.
- Le thème 2018 est **Métissage**. L'histoire de la Nouvelle-Calédonie regroupe différentes ethnies : mélanésienne, tahitienne, wallisienne, asiatique (Vietnam, Chine, Indonésie, Inde...), arabe, antillaise ....
- Un mélange de techniques est autorisé (tissu imprimé, broderie, collage, crochet, etc).
- Le créateur de la tenue est autorisé à s'associer avec un créateur d'accessoires si il en est dépourvu. Nous entendons par accessoires : bijoux, couronnes, chapeaux, sacs, ceintures...
- La réalisation doit être facilement portée, « confortable », la candidate doit être à l'aise dans sa démarche et sa gestuelle. La longueur doit être correcte à l'image d'une robe longue de soirée.
- A l'image d'une Miss, le Comité Miss Nouvelle-Calédonie sera attentif à l'élégance et à la class de la tenue qui doit mettre en valeur le charme et la beauté de la candidate qui la portera.
- La présentation d'un croquis, ou d'une photo de votre création sera exigée pour validation par le Pôle Mode du Comité Miss Nouvelle-Calédonie **avant le 15 juin 2018.**

Les créations qui seront sélectionnées à l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2018 demeureront propriétés exclusives du Comité Miss Nouvelle-Calédonie, tandis que les autres créations seront rendues à leur créateur respectif.

**Date de rendu de création finale : 20 Août 2018**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*En deux exemplaires, dont l'un est remis au créateur*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et être en accord avec les valeurs, principes et engagements visés ci-dessus.

**Signature du créateur**

Précédé de la mention « Lu et approuvé »